



cluster maritime

3^E FORUM DE L'ÉCONOMIE BLEUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

INFRASTRUCTURES NAUTIQUES ET MARITIMES

MATINÉE DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016

APRÈS-MIDI DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016

à l'Assemblée de la Polynésie française



Cluster Maritime Polynésie Française



Ministère
de l'économie bleue



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE



Nautisport

Au nom du Cluster maritime de Polynésie française, je souhaite vous remercier de votre participation à ce 3^e Forum de l'économie de la mer. Dès 2014, lors de notre premier forum, la question des infrastructures avait été soulignée comme cruciale afin de permettre à nos filières et nos îles d'entrer dans un élan économique souhaitable, réaliste et constructif.

Nos forums et nos rencontres — comme celles sur la modernisation portuaire — ont pour vocation de faire ressortir des sujets d'intérêt général, pour que puisse progresser une prise de conscience des acteurs publics et privés, et se doter d'une feuille de route collective sur chacun des sujets.

Sur la formation et l'emploi, sujets que nous avons traité l'année dernière, les avancées sont encore timides. Nous avons pu présenter davantage de candidats à l'ENSM cette année, mais sans que la préparation adéquate ne leur permette d'accéder à cette école supérieure. La base navale de Papeete a également développé le cycle de formations « Choisis ton cap ». A nous de continuer les travaux sur la formation initiale et professionnelle. Sur la modernisation portuaire, nous le verrons, le Port Autonome a poursuivi ses travaux. Nous serons aux côtés de la nouvelle direction dans les mois à venir, et nous remercions ses équipes de leur présence parmi nous.

Je veux rappeler que l'économie maritime ne peut pas croître sans nouvelles infrastructures. Il est important, pour le Pays, pour nos archipels, nos îles, pour l'élan économique, pour l'emploi mais également la préservation de nos ressources et éco-systèmes que les investissements soient à la hauteur — rapidement. Il y a là un enjeu de programmation publique, de gestion — et j'insiste sur ce point central — et d'entretien. Le Pays s'est donné les moyens de ses ambitions sur les échanges aériens et la gestion des diverses infrastructures nécessaires, sur le réseau routier et la gestion des espaces terrestres, sur les liaisons numériques aussi, nous devons parvenir au même niveau d'efficacité sur les espaces lagonnaires et les routes maritimes. — On en est loin !

Enfin, je tiens à remercier le Gouvernement du Pays, notamment le Ministère de l'économie bleue, et les services présents, ainsi que nos partenaires : l'Assemblée de Polynésie française, qui nous accueille chaleureusement, et Nautisport qui nous soutient financièrement une fois de plus. Mauruuru également à nos équipes, nos animateurs et rapporteurs qui prennent sur leur temps, pour contribuer au bon déroulement de ce forum.

Très cordialement,

Gérard SIU
Président du CMPF

Programme

Vendredi 16 septembre

- 7h30 Collation
- 8h00 Discours d'ouverture de
M. le Ministre de l'économie bleue
et mot de bienvenue de
M. le Président de l'Assemblée
- 8h20 Constats et enjeux du 3^o forum
- Etat des lieux en termes d'infrastructures maritimes
 - Impacts et conséquences
 - Rappel des objectifs du forum
 - Présentation des tables rondes et des modalités de travail.
- 8h35 Baromètre de l'économie maritime
- 8h50 Point d'étape sur la modernisation portuaire
- 9h00 Tables rondes 1^{ère} partie
- 10h20 Pause
- 10h30 Tables rondes 2^{nde} partie
- 12h00 Clôture des tables rondes

Lundi 19 septembre

- 14h00 Restitutions et présentation des synthèses pour chaque table
- 16h10 Discours de clôture
- 16h30 Conférence de presse & rencontres avec les médias

Tables rondes

Thèmes

- TR 1** Infrastructures plaisance et activités nautiques
- TR 2** Infrastructures pour la pêche hauturière
- TR 3** Pôle d'excellence maritime
- TR 4** Gestion des infrastructures et autorité portuaire intégrée

Memento

- 1 Un littoral restreint, des coûts de réalisation et d'entretien élevés, la multiplication de projets par filières, et l'acceptabilité pour la population et les riverains, doivent inciter à une forte mutualisation des projets d'interfaces maritimes.
- 2 Le Cluster souhaite identifier tous les projets pour pouvoir rechercher les partenaires locaux, régionaux, nationaux pour le financement, la réalisation, la gestion et l'entretien des infrastructures.

Recommandations attendues

Vos recommandations, pour chaque table ronde, permettront de réaliser la synthèse, les feuilles de route et formaliser les engagements partagés.



Déclaration et vision commune des enjeux, opportunités, objectifs, choix stratégiques à porter



Méthodologie de travail, de concertation ou de prise de décision



Feuille de route, calendrier et plans d'actions



Outils à développer en appui de la stratégie (base de données, référentiel, plan de communication, enquêtes...)



Proposition de texte de nature législative ou réglementaire

Infrastructures plaisance et activités nautiques

Animateurs

Stéphanie BETZ,
Présidente du syndicat TAI MOANA,
Gérante ARCHIPELAGOES SARL.
Ségolène PICARD,
Directrice TAHITI YACHT CHARTER.
Nicolas GRUET,
Directeur BLUE COMPOSITE Tahiti.

Enjeux

La plaisance touristique, le charter nautique et la plaisance résidente ne cessent de progresser depuis 5 ans. De l'augmentation actuelle et à venir des flux découle un besoin en structuration et en infrastructures à l'échelle des 5 archipels. Le Ministère du Tourisme vient d'initier le projet de « Route des 36 mois », visant à cadrer la mise en place d'itinéraires, définir les projets existants et souhaitables en infrastructures dédiées, et optimiser les retombées économiques locales.

L'actuelle **dispersion** des offres et des lieux, le **dimensionnement**, la **carence de gestion**, et l'**absence de mutualisation** avec d'autres filières, conduisent à des tensions et conflits d'usages avec les riverains et d'autres segments professionnels, à une perte réelle d'attractivité, ainsi qu'à un déficit d'exploitation et de force d'entraînement économique locale conséquents pour chacune des îles concernées.

Déroulement

Evoker les conflits d'usages des espaces partagés.

Rappeler la multiplication des projets, dans chaque archipel liés à la croissance de la plaisance, des activités, sports et loisirs nautiques.

Répertorier les porteurs de projets, les besoins en financement et gestionnaires. Évoquer la pertinence de raisonner en pôles d'activités dédiés (*pôles réparation nautique ; pôles loisirs et activités ; pôles services et parking...*).

Préconiser une vision, une méthode pour cadrer et optimiser la création, l'entretien et la gestion des infrastructures dédiées.

Attendus



Prise de position conjointe de l'ensemble des acteurs sur la multiplication des projets, la coordination nécessaire et la méthode souhaitée pour envisager le développement des infrastructures dédiées. Identifier les besoins et les porteurs de projets.



Proposer une méthode d'implication des acteurs privés et la société civile dans la conduite des projets. Définir les concertations nécessaires.



Indiquer les référentiels, outils et grilles d'évaluation à créer pour une optimisation

Infrastructures pour la pêche hauturière

Animateurs

Yann CHING,

Directeur PACIFIC TUNA

Gérant VINI VINI

Henri BUTSCHER,

Gérant SCA MOOREA PECHE

Christophe MISSELIS,

Gérant TAHITI TUNA CONSULTING

Enjeux

La pêche hauturière est le second secteur, après la perle, à l'export et pèse pratiquement 10% en valeur de notre commerce extérieur. L'objectif fixé est de parvenir à doubler la production en volume. Néanmoins, cette ambition nécessite de bénéficier de 50% d'espace d'exploitation supplémentaire par rapport aux installations existantes au Port de Pêche, et de calibrer, en cohérence, les projets alternatifs sur Tahiti, tel Faratea, et les projets des archipels (en infrastructures comme en gestion de leurs espaces maritimes respectifs).

Déroulement

Rappeler les attentes des professionnels de la pêche en matière d'infrastructures (CMPP) et les propositions des collectivités et décideurs publics.

Estimer le besoin d'interfaces terre/mer pour un développement optimisé.

Débattre du projet d'agrandissement du Port de pêche et des autres projets.

Envisager et proposer des solutions fortes, ambitieuses et efficaces.

Attendus



Prise de position de l'ensemble des acteurs sur les équipements actuels. Recommandations concernant la logistique pour l'optimisation de l'espace dédié. Recommandation concernant les risques environnementaux actuels.



Proposer un phasage pour parvenir à répondre graduellement aux besoins exprimés et accompagner la filière dans son développement en cohérence avec le schéma directeur qui sera connu à la fin de l'année



Détailler une feuille de route prévisionnelle pour chacun des réaménagements souhaités.

Pôle d'excellence maritime

Animateurs

Stéphane PEREZ,

Directeur CNPS

Patrice BEUSCHER,

Gérant CEM-MS

Eric BOUÉ,

Gestionnaire des activités annexes
de la CCISM

Enjeux

Suite à diverses initiatives, depuis plus de 5 ans, le projet de Pôle d'excellence maritime continue d'évoluer, se focalisant sur des besoins de nature industriels et liés à la grande plaisance, tout en imaginant des ajouts complémentaire, tel le Sealab ou un centre de recherche et de vulgarisation lié aux énergies de la mer. Néanmoins, aucune des problématiques soulevées n'a abouti en réalisations concrètes, même partielles.

Un tel pôle est pourtant identifié comme une infrastructure majeure dans l'expansion des activités maritimes en Polynésie française et dans la région.

Il convient donc à la fois d'identifier les résistances et obstacles, de cadrer et hiérarchiser le projet, de constituer un groupe de personnes ressources souhaitant réellement porter le projet, et définir la méthode d'actions pour permettre d'avancer progressivement vers la réalisation du projet.

Déroulement

Récapituler les problèmes et les freins qui retardent la mise en œuvre du projet.

Hiérarchiser les besoins et les objectifs à atteindre.

Etablir une méthode de travail conjointe, entre partenaires publics et privés.

Appeler à la création d'un comité de pilotage déterminé et efficace.

Attendus



Recommandations sur les objectifs clairs à atteindre avec un tel projet et hiérarchiser leur programmation dans le temps.



Constituer officiellement un groupe de travail ou comité de pilotage réunissant tous les acteurs clés et définir une méthode de travail claire et précise.



Détailler une feuille de route prévisionnelle comprenant un plan d'actions et le phasage souhaité.

Gestion des infrastructures et autorité portuaire intégrée

Animateurs

Bud GILROY

Directeur AMFU

Président TAHITI CRUISE CLUB

Tuanua DEGAGE,

Directeur AREMITI

Enjeux

Les constats effectués démontrent que si la carence en infrastructures nautiques et maritimes de manière générale peut être considérée comme un frein majeur au développement économique des archipels et de différentes filières, leur gestion et leur entretien sont des éléments déterminants encore bien trop négligés.

En outre, la multiplication des flux entraîne une multiplication des conflits d'usage. La problématique de l'autorité portuaire est aujourd'hui au centre des débats dans bien des secteurs nautiques et maritimes.

Enfin, la programmation et le développement des infrastructures imposeront la nécessité d'une refonte ambitieuse de la répartition des compétences publiques — que ce soit en matière de gestion des espaces et infrastructures lagonnaires, nautiques et maritimes.

Les outils et les exemples existent tout autour du globe, la Polynésie doit aussi être capable de relever ce défi.

Déroulement

Récapituler les modes de gestion et gouvernance actuels des principaux ouvrages maritimes dans les îles (gare, terminal, marinas, quais).

Identifier les points bloquants à la mise en place de modes de gestion structurés.

Préconiser les méthodes de mise en œuvre d'une autorité portuaire intégrée à l'échelle du Pays.

Préconiser un mode d'organisation et de gestion des espaces lagonnaires et maritimes. Ainsi qu'une autorité maritime en capacité de se déployer sur toutes les îles ayant des flux conséquents.

Attendus



Identification des acteurs impliqués dans la gestion et gouvernance d'espaces et d'ouvrages nautiques, maritimes, et portuaires. Préconisation sur de nouveaux modes de gestion envisageables et sur la création d'une autorité portuaire intégrée. Déclaration commune sur les objectifs d'une gestion optimisée.



Etablir les méthodes et outils efficaces en terme d'autorité portuaire intégrée. Etablir les critères et attentes en matière de gestion des infrastructures et espaces nautiques et maritimes.



Détailler une feuille de route prévisionnelle comprenant un plan d'actions et le phasage souhaité.